

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 6 septembre 2021

21-09-12 Personnel Communal – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille
- GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc -
WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel -
BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre -
ADAM Fabrice - TALIA Christophe - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise
- MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - BOUGAULT Claude -
SCHERRER Marie-Jeanne - SCHERIANI Myriam - GARBAY Isabelle -
RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à Mme BISACCIA
Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme SCHERRER à M. DI PAOLO
Mme GARBAY à Mme PAPIN
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

21-09-12 Personnel Communal – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

A sa demande et pour lui permettre d'occuper un poste dans une crèche privée, la Directrice de Castor et Pollux a été placée en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée d'un an. Une offre d'emploi de puéricultrice a été publiée mais compte tenu des difficultés pour trouver des candidats, la commune doit envisager une éventuelle réorganisation de la structure en créant un poste d'infirmière à temps non complet (18 h/semaine) ou de puéricultrice à temps non complet (18 h/semaine).

Enfin, un agent des écoles ayant obtenu un avancement de grade, il convient de transformer un emploi d'adjoint technique territorial en adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le tableau des effectifs suivant :

Grades	Postes ouverts par délibération antérieure	Postes Pourvus au 1/9/21	Postes ouverts au 1/10/2021	Dont TNC
Filière Administrative				
Attachés principaux territoriaux	1	1	1	
Attachés territoriaux	2	2	2	
Rédacteurs principaux de 1 ^{ère} classe	2	2	2	
Rédacteurs principaux de 2 ^{ème} classe				
Rédacteurs	3			
Adjoint administratifs principaux de 1 ^{ère} classe	7	7	7	
Adjoint administratifs principaux de 2 ^{ème} classe	5	5	5	
Adjoint administratifs territoriaux	7	4	7	
Filière Police Municipale				
Chefs de service de Police Municipale principal de 1 ^{ère} classe			0	
Brigadiers chefs principaux	5	5	5	

Filière Technique				
Ingénieurs	2		0	
Techniciens principaux de 1 ^{ère} classe	3	3	3	
Techniciens principaux de 2 ^{ème} classe				
Techniciens				
Agents de maîtrise principaux	6	6	6	
Agents de maîtrise	1	1	1	
Adjointes techniques territoriaux principaux de 1 ^{ère} classe	13	13	13	
Adjointes techniques territoriaux principaux de 2 ^{ème} classe	14	15	15	3
Adjointes techniques territoriaux	31	25	31	13
Filière Sanitaire & Sociale				
Infirmiers	0		1	1
Puéricultrices classe normale	1	1	2	1
Educateurs de jeunes enfants classe exceptionnelle	1	1	1	
Educateurs jeunes enfants 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Educateurs de jeunes enfants	3	3	3	
Auxiliaires de puériculture principaux de 1 ^{ère} classe	7	7	7	
Auxiliaires de puériculture principaux de 2 ^{ème} classe	10	4	10	
Agents spécialisés principaux de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	3	3	3	1
Filière Culturelle				
Bibliothécaires principaux territoriaux	1	1	1	
Professeurs Enseignement artistique de classe normale	1	1	1	
Assistants d'enseignement artistique principaux de 1 ^{ère} classe	12	11	11	8
Assistants d'enseignement artistique principaux de 2 ^{ème} classe	4	4	4	4
Assistants d'enseignement artistique	6	3	6	6
Adjointes du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3	1

Adjoints du patrimoine	2	2	2	2
Filière Animation				
Animateurs territoriaux principaux 1ère classe	1	1	1	
Animateurs territoriaux principaux 2 ^{ème} classe	0			
Animateurs territoriaux	1	0	1	
Adjoints d'animation territoriaux	20	8	20	17
Emplois spécifiques				
Médecin vacataire	1	1	1	
Vacataires études surveillées	6	0	6	
Vacataires animateurs Centre de Loisirs	5	1	5	
Apprentis	3	3	3	
Emplois aidés droit privé (contrats d'avenir – CAE...)	1	0	1	
Total	195	148	192	57

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 07 septembre 2021

Le Maire,
Christian SERVANT

